

// La Truite commune

Salmo trutta Linnaeus, 1758

POISSONS

COURS D'EAU

QUASI MENACEE

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE



Truite commune, de lignée atlantique, dans son milieu © L. MADELON, FNPF.

Taille : de 20 à 50 cm (max 1 mètre).

Poids : de 100 g à 1 kg (max 10 kg).

Longévité : 4 à 6 ans en rivière.

Aspect : la truite dispose d'un corps allongé et hydrodynamique. Sa forte tête se termine par une bouche largement fendue. Comme tous les salmonidés, la truite à la particularité d'avoir une nageoire adipeuse sur le dos (voir photo ci-dessous).

Couleur : sa robe varie fortement en fonction des régions, de la nature géologique des cours d'eau et des caches qu'elle occupe. La coloration la plus courante est brune sur le dos, s'éclaircissant vers le jaune sur les flancs. Le corps est généralement couvert de points noirs et rouges.



ÉCOLOGIE ET COMPORTEMENT

Habitat :

Contrairement aux idées reçues, la Truite commune vit aussi bien dans les torrents de montagne et les rivières de piémont que dans les rivières et ruisseaux de plaine, frais, alimentés par les nappes, comme c'est le cas en région Centre-Val de Loire. Solitaire et territoriale, la truite commune vit généralement dans un secteur où elle dispose à la fois d'un abris (cache et repos) et d'une zone de chasse et de nourriture : le premier peut être un ensemble de bloc et de pierre, une sous-berge, une souche d'arbre ou un amas de bois morts, tandis que le deuxième se situe dans une veine d'eau "nourricière" apportant les éléments qui dérivent. La Truite commune ne peut vivre que dans les eaux très oxygénées où la température ne dépasse pas 22°C. Elle est un excellent indicateur de qualité de l'eau et de l'intégrité des habitats.



Truites en train de frayer sur la Juine dans le Nord du Loiret © L. DELLIAUX

Cycle de vie et reproduction :

À partir de début novembre jusque mi-janvier en fonction des régions et des variations hydro-climatiques, les truites rejoignent et cherchent les zones de frai correspondant à des zones peu profondes, à fond de graviers, dans des courants rapides. La femelle y creuse littéralement un nid dans le substrat disponible, à l'aide de sa nageoire caudale. Elle y déposera ensuite ses œufs tandis que les mâles viendront simultanément déposer leur semence sur les œufs ainsi fécondés. La femelle utilisera de nouveau sa nageoire caudale pour déplacer des graviers, recouvrant ainsi les œufs qui seront en incubation et développement jusqu'à l'éclosion dans ce dôme minéral. L'éclosion et la sortie des alevins du substrat a lieu entre la mi-février et la fin mars en fonction du "degré/jour".

Confusion possible avec d'autres espèces :

Dans les bassins où il est encore présent, le jeune saumon atlantique appelé « tacon » peut être confondu avec une truite commune. Par ailleurs, on rencontre souvent dans nos cours d'eau la truite arc-en-ciel au stade adulte, élevée massivement en France et introduite par les pêcheurs. Elle est originaire de la façade pacifique des Etats-Unis mais se distingue bien de notre truite européenne par sa robe argentée, sa bande latérale rose à pourpre et ses nombreux petits points noirs.



Truite arc-en-ciel en milieu naturel © L. MADELON, FNPF.

Alimentation :

La Truite commune est carnivore. Elle se nourrit d'invertébrés, mollusques et insectes, d'origine aquatique comme terrestres, et ne dédaignent pas des petits poissons en vieillissant, surtout pour défendre son territoire.

MENACES

Les populations de Truite commune sont relictuelles ou ont disparu de nombreux cours d'eau régionaux (principalement sur les plateaux calcaires céréaliers). Cela est dû :

- aux nombreux travaux hydrauliques lourds des années 1970-1990 (curages, recalibrages et rectification) ;
- à l'implantation massive d'étangs (sur source ou en barrage) ;
- au réchauffement climatique (conditions hydrauliques et thermiques trop élevées).

La reproduction et donc la pérennité de l'espèce est également fortement impactée par la difficulté d'accès aux zones de frayères et leur qualité :

- présence de nombreux ouvrages en barrage (seuils divers, moulins, étangs), qui cloisonnent les cours d'eau ;
- pollutions ;
- substrats concrétionnés, colmatés ou qui ont disparus.

À RETENIR

6

C'est le nombre de lignées génétiques de truites françaises identifiées dans le cadre du projet GENETRUTTA

POUR EN SAVOIR +

Bibliographie :

Recherches naturalistes N°4 – Diversité génétique et conservation de la truite commune française, focus en Centre-Val de Loire, par Laurent DELLIAUX

Rédacteur - relecture :

Julien PROSPER, AFPCVL
Laurent DELLIAUX, FDAAPPMA 45

Novembre 2022

STATUTS DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges existantes :



- Protection nationale : destruction ou enlèvement d'œufs et destruction, altération ou dégradation des milieux (frayères ou zones de croissance ou d'alimentation) sont interdits par l'arrêté du 8 décembre 1988. Par ailleurs, l'espèce est classée comme déterminante ZNIEFF¹.

SITUATION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Contexte européen et français :

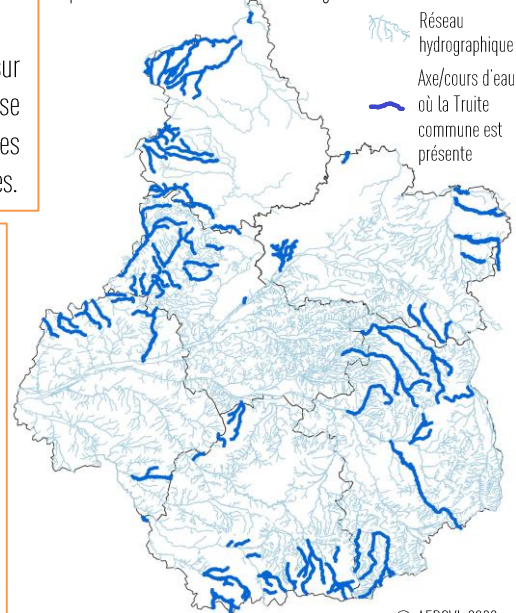
Présente à l'origine sur toute l'Europe de l'Oural à l'Islande et sur la péninsule ibérique, son aire de répartition tend à se restreindre partout pour les mêmes raisons : dégradation des habitats et perturbation des régimes hydrauliques et thermiques.

Répartition régionale :

Son aire de répartition s'est considérablement restreinte, plaçant l'espèce en catégorie « quasi menacée » (limite vulnérable). Il est rare de trouver des populations de Truite commune en bon état de conservation en région Centre-Val de Loire. La présence de cette espèce et la pérennité de ses populations dépendent principalement de :

- la diversité des habitats disponibles,
- de la pente du cours d'eau,
- de la température de l'eau.

Répartition de la Truite commune en région Centre-Val de Loire



Mesures de conservation :

Les repeuplements ont longtemps constitué la principale action des Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA). Ils sont réalisés dans des milieux où l'espèce est rare ou en régression, mais également dans des cours d'eau sains et fonctionnels. Depuis de nombreuses années, ces opérations sont complétées ou remplacées par des actions d'aménagement du milieu visant à restaurer les fonctionnalités morphodynamiques des cours d'eau et retrouver leur capacité d'accueil (création d'abris, nettoyage et entretien des frayères, aménagement de ruisseaux pour les juvéniles par exemple).

De plus, la Truite commune est protégée par différentes dispositions réglementaires ou législatives : périodes d'ouverture, tailles légales de capture (de 18 à 30 cm selon les rivières), limitation des prises, aménagement de systèmes de franchissement, institution de réserves, etc.

Le projet GENETRUTTA : porté par la Fédération nationale de la pêche en France entre 2012 et 2016 en collaboration avec l'Université de Montpellier et décliné par les fédérations départementales en région. L'objectif de ce programme est de fournir une carte nationale des principales lignées génétiques de truites. Dans les zones étudiées en région Centre-Val de Loire, toutes les rivières choisies pour les prospections étaient peuplées de truites sauvages. Détails à retrouver dans la revue Recherches naturalistes N°4 (<https://fine-centrevaldeloire.org/publications/recherches-naturalistes-04-juin-2017>).

Intégrité génétique : on trouve encore des lignées purement sauvages même dans des cours d'eau ayant fait l'objet de repeuplement de truites par le passé. Ces populations méritent une protection spécifique et une veille environnementale sur les écosystèmes d'eaux courantes et les fonds de vallée pour les préserver à long terme.